L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 11 JUIN 1870.

SPECTACLES BALS, &c.

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade,

TOUS LES SOIRS,

Par l'Orchestre du

FORT ESPAGNOL.

W. Borchert............Chef d'Orchestre
R. Gewert..............Solo de Cornet
G. D'Aquin.............Solo de Flûte
O. Jahn................Solo de Clarinette
Prof. Weifenbach.......Tambour-Major
Exécutant sur 16 tambours.

Ne manquez pas de visiter le Département Zoologique et autres nombreux amusements du Fort.

GRATIS.

Le Fort Espagnol est éclairé à la lumière électrique.

Prenez les chars coin des rues Canal et Basin. Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi.

50 billets d'excursion $2,50.
Billets aller et retour 20 cts.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Enfants au dessous de 5 ans, gratis.

Achetez vos billets aux bureaux avant d'entrer dans les chars. Les personnes payant leurs billets sur le train feront attention d'obtenir un billet, ou morceau de billet du conducteur pour chaque billet payé.

Le dernier train part du Lac à 11 P. M.
10 juin—

WEST END.

GRAND CONCERT

Tous les soirs par le célèbre orchestre du

Professeur MOSES,

William Riskel............cornettiste-soliste

Illumination — la lumière électrique.

Concert en matinée tous les samedis, à midi.

Des trains spéciaux seront fournis à des prix raisonnables sur un avis donné trois heures au préalable.

Les trains partent du pied des rues Canal et Carondelet à 6:15 et à 7 heures du matin et toutes les heures jusqu'à 3 heures de l'après midi puis toutes les demi-heures jusqu'à 10 du soir.

Le dernier train partira de West End à 11 du soir.

Les Dimanches après-midi les trains partent toutes les quinze minutes.

Billets, aller et retour, seulement 15 cents.

C. R. EVANS,
Surintendant.

1er mai—

QUINZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS AND TRADERS,

37..........Rue Carondelet..........37

NOUVELLE-ORLÉANS, 18 mai 1881.

Les Directeurs, conformément à la Charte de cette Compagnie, publient l'exposé suivant des affaires de celle-ci pendant l'année fiscale finissant le 30 avril 1881:

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur les risques d'incendie	$288,659 92	
Sur les risques de rivière	159,877 13	
Sur les risques maritimes	106,323 08	
		$554,860 13
A déduire les primes non échues 1880-1881	$85,362 00	
Primes rendues	10,337 53	
		$95,699 53
Gain sur les primes net		$459,160 60

PERTES PAYÉES.

Sur les risques d'incendie	$41,868 62	
Sur les risques de rivière	116,169 46	
Sur les risques maritimes	34,205 12	
	$192,243 20	
A ajouter—		
Réassurances	62,523 91	
Escomptes	56,982 50	
Taxes d'Etat et de ville	18,864 62	
Bureau des Assureurs de la N. O.	6,035 96	
Dépenses générales brutes	46,162 21	
Profits et pertes	6,662 81	
		$389,475 21
Balance		$69,685 39
A ajouter— Intérêts, escomptes et épargnes reçues		77,109 20
Profits nets		$146,794 59
A déduire le premier intérêt semi-annuel de 5 pour cent payé, et le second de 5 pour cent dû maintenant		100,000 00
		$46,794 59
Réserve pour les pertes non réglées et non acquittées		22,626 09
Balance à diviser		$24,168 50

La Compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF.

Comptant en caisse	$143,686 71
Comptes à collecter	112,511 69
Comptes à recevoir sur nantissement	319,716 75
Comptes à recevoir sur primes	6,662 81
Actions de banque et autres ayant une valeur sur le marché	124,488 00
Bons circulation des E.-U. 6 pour cent, valeur sur le marché	12,800 00
Bons des E.-U. 4 pour cent, valeur sur le marché	145,475 00
Bons de chemins de fer de ville, du Waterworks et autres, valeur sur le marché	183,087 00
Propriétés foncières	81,600 00
	$1,130,027 94

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de mai 1881.

ED. IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le seize courant, il a été résolu de payer sur demande un intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1881, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital de la Compagnie, et un dividende comptant de 15 pour cent aux actionnaires sur la somme de $149,906 29 de leurs primes de participation net pour l'année finissant le treize avril 1881.

E. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
[illegible]

DIRECTEURS.

John I. Noble,	L. C. Jurey,
John Chaffe,	Wm. Hartwell,
Richard Milliken,	C. J. Leeds,
Sam'l Friedlander,	A. M. Bickham,
R. M. Walmsley,	Louis Bush,
A. H. May,	A. Brittin,
T. Lytt Lyon,	G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd,	Wm. Cunningham,
Wm. J. Behan,	John I. Adams,
S. F. Eshleman,	R. T. Buckner,
Chas. Chaffe,	Henry Abraham,
A. T. Janin,	Chas. E. Black,
	Wm. A. Gwyn.

24mai—4m

HENRY N. SIEBRECHT.

49.....RUE ROYALE.....49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

21 avril—6m.

Biscontau Frères,

L'angle des rues Royale et Bienville.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.

14 nov—1an.

ANT. CARRIERE.
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 34½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

[illegible]

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—et—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

AUX MAGASINS [illegible]

Coin Vieille-Levée et Bienville,

[illegible] 1an

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein.

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 14 JUIN 1881

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'ajournement !

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

Magnifique Chance

DE FAIRE

FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE

DE LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

—AU—

Grand Opera House,

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Louisiane.

—LE—

MARDI, 14 JUIN 1881.

UN GRAND TIRAGE

EXTRA,

CLASSE F,

UN GROS LOT DE...... $100,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 14 JUIN 1881,

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000..	$100,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
11,279 Lots s'élevant à	$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du

MARDI, 14 Juin 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTES LETTRES [illegible]

[illegible] de la Compagnie, à la Nlle-Orléans.

Envoyez pour des circulaires ou envoyez au ce dans à

M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 319 Broadway, New-York

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mrs. M. Hoffman, tutrice, etc., vs. Joseph Krieger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3,196. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 11 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans la ville et paroisse de Jefferson (anciennement Freeport) dans cet Etat, maintenant dans le 6me District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 23 qui est borné par les rues Austerlitz, Constantinople, Magazine et Live Oak, désignés par les Nos 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25, sur un plan de 2093 lots de terre situés dans le dit bourg de Freeport fait par A. S. Phelps, voyer, en date du 15 février 1849, et déposé en l'étude de Joseph R. Beard, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, une copie lithographiée est en l'étude de L. R. Kenny, anciennement notaire de la paroisse de Jefferson, et mesurent comme suit, à savoir: Les lots dix-neuf à vingt trois inclusivement se touchent et mesurent chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Austerlitz, sur une profondeur chacun de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Le lot No vingt-quatre forme l'encoignure des rues Austerlitz et Live Oak et mesure vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Austerlitz, sur une profondeur et façade sur la rue Live Oak de cent vingt pieds.

Le lot No vingt-cinq mesure trente pieds de face à la rue Live Oak, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds deux pouces entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

Acquis par le défendeur par achat de la succession de James Hoffman, par acte passé pardevant Jno. T. Michel, recorder et ex officio notaire dans la paroisse de Jefferson, le 11 juin 1864.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

11 mai..11,18,25..1,8,11 juin

Succession de Marie Eliza Camus, femme décédée de John T. Hamlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 3089.—En vertu d'un ordre de la susdite cour à moi adressé, en date du six mai 1881, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, le SAMEDI, 11 juin 1881, à midi:

Les quatre cent trente sept-trois mille soixante douzièmes (437[3072]) de neuf lots de terre situés en cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Cadix, Iena et Magazine, désignés par les numéros 2 à 10, sur un plan de C. A. de Armas, daté le 16 mars 1872 et déposé en l'étude de E. Commagère, notaire, le 9 mai 1873, d'après lequel plan les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue du Camp sur les profondeurs suivantes, les lots Nos 5 et 6, chacun 150 pieds et les autres lots chacun 120 pieds.

Conditions—comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 mai—10 17 24 31, juin 7.

Bertrand Saley vs. Joseph Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 3323—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre située dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Miro mesurant quarante-deux pieds dix pouces six lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds 10 pouces cinq lignes du côté de la rue Tonti, et cent vingt-neuf pieds onze pouces du côté de la rue Miro, laquelle portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds, formant l'encoignure des rues Miro et Hôpital. Etant la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Louise Pauline Gondran, conformément à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 23 décembre 1867.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Columbus, mesurant, au pied anglais, trente-et-un pieds cinq pouces et sept lignes de face sur la rue Prieur, sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles désigné comme lot No 17 de l'îlet No 10. Etant la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Edw. E. Estein, par acte passé pardevant O. De Armas notaire, le 10 janvier 1866, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28mai—28—4,11 18,25,29 juin.

Joseph H. Oglesby et Albert Baldwin, receveurs, vs. Demoiselle M. Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2065—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "A," sur un croquis ou plan annexé à un acte hypothécaire passé pardevant Théo. Guyol, notaire, le 26 juin 1876, par la défenderesse, et situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Levée ou Peters, la propriété de Albert Saulet et Flood et la rue Delaronde, mesurant soixante-sept pieds huit pouces et six lignes de face rue Levée ou Peters, soixante-trois pieds cinq pouces face rue Delaronde, sur une profondeur de quatre cent cinquante-six pieds dix pouces et quatre lignes d'un côté et de quatre cent soixante-douze pieds sept pouces de l'autre côté, et lequel morceau de terre se compose de tous les terrains primitifs Nos huit, neuf, vingt-cinq et vingt-six, et de trente-trois pieds derrière les terrains Nos treize, quatorze, quinze et seize.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28 mai—4,11,18,25,29juin

Geo. Brandt vs. E. G. Marmiche et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 1392.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre, désigné par le No six, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 6 mars 1829, déposé en l'étude de G. R. Stringer, notaire en cette ville, le 4 avril 1829, le dit lot mesure (au pied français) vingt pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de soixante pieds. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant la maison portant le numéro municipal 137 sur la dite rue Remparts, et tous les droits, voies, servitudes habituelles et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21 mai—21,28—4,11,18,21 juin

AVIS DE SUCCESSIONS.

Etat de la Louisiane ex rel. C. E. Girardey vs la Banque du Sud.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 152—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par G. T. Beauregard, Joseph Bayle et D. A. S. Vaught, commissaires pour liquider la Banque du Sud, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 juin—11 15 19.

Succession de Thomas Langridge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3636—Division — Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Thomas Langridge, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11juin—11 15 19

Charles Leighton vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2515— Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par le syndic et syndic provisoire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 juin—7,11,16.

Succession de Mme Hannah Newton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3333.— Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme James Hoffman, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

2 juin—2,7,11

Succession de Alfred Charles Le Moré

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3432—Division B. Attendu que Mme Vve Athénaïs LeMoré, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu son époux, Alfred Charles LeMoré décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

2 juin—2,7,11

REUNION DE CREANCIERS.

Avis de Maîtres des Requêtes.

Aux créanciers de L. Leconte & Co.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et le District Oriental de la Louisiane, dans l'affaire de J. W. Davis' Furniture Manufacturing Company & S. Beirsdorf et autres contre L. Leconte & Co. et C. Menendez, No 9,323 du docket, les créanciers des défendeurs L. Leconte & Co. sont par les présentes notifiés de présenter leurs réclamations au soussigné, avec telles preuves qui lui permettront de se prononcer sur leur validité, au bureau No 47, rue du Camp, en cette ville, LUNDI, 22 juin 1881, à 6 heures du soir.

Fait à la Nouvelle-Orléans, ce 22 mai 1881.

J. W. GURLEY,
Master in Chancery.

25 mai au 22 juin 1m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Marie N. Vallère et mari, versus Joseph Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3513.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le chemin Gentilly en cette ville, mesurant plus ou moins six arpents et quatre toises de face sur le dit chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents, et mesure dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hémécourt, voyer, décrit et mentionné dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 31 octobre 1854.

Ensemble avec tous les droits, réclamations, demandes et actions que le dit défendeur peut avoir acquis contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour des appropriations illégales, par la dite corporation d'une portion de terre sur la dite ferme ou morceau de terre, pour le creusement d'un canal à travers le dit terrain et pour tous les dommages causés à la dite propriété résultant de la dite excavation.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Marie Nicocotte Vallère, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en cette ville, le 29 novembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 juin—11 18 25, juillet 2 9 12

Mathias Doll vs John Wendel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 3532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement village de Carrollton, et désignés par les numéros six et sept sur un plan dressé par M. Moellhausen, architecte, le troisième jour de janvier 1846, et déposé en l'étude de Greenburg R. Stringer, un notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-trois du livre de plans, et compris entre les rues Cambronne, Deuxième, Bertha, et Jefferson, dans l'îlet F. Les dits lots numéros six et sept mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

Etant la même propriété acquise par le feu Bénédict Wendel par achat de Frédérick W. Schmidt par acte pardevant Greenburg R. Stringer, notaire, le 10ème jour de mai 1848.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juin—11,18,25,2,9,12, juillet

Banque des Citoyens de la Louisiane versus Mme Charles T. Bajtard et mari et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Clinton, Bienville, Douane et Peters, désigné par le lot No 7 du dit îlet, conformément à un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 31ème jour de décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire en cette ville, dans le livre des plans No 1, folio 59, le dit lot de terre mesure (au pied américain) vingt cinq pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Peters, vingt quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne supérieure traversant de la dite rue Peters à la rue Clinton, et quatre vingt-sept pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne inférieure et traversant aussi de la rue Peters à la rue Clinton. Lesdites mesures étant plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Lesdites bâtisses consistent en un magasin en briques à trois étages connu par le No 37 rue Peters. Ensemble avec 93 actions du fond hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane attachées, étant la même propriété qui a été acquise par feue Mme Emilie Breaux, au moyen d'une vente à partage faite entre les héritiers de feu Samuel Locke, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1869

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: L'acquéreur devra fournir un billet d'action de quatre cent quatre-vingt piastres, payable le 1er novembre 1881 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec un acte hypothécaire passé par Mme Emilie Breaux en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, pardevant F. Grima, notaire, le 10 mars 1869 et avec l'acte du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9 juin—9, 16, 23 30, juillet 7, 12.

Richard Lloyd versus Charles H. Chase.

ANCIENNE QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,843, maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 2617 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters anciennement Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Race et Orange, désigné par le No Six sur un plan dressé par C. A. DeArmas, en date du 3 mai 1859 et déposé en l'étude de A. Doriocourt, notaire en cette ville, et mesurant soixante-douze pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, cent cinquante-quatre pieds de face à la rue Orange, cent quarante-et-un pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du fond qui la divise du lot No Cinq, et trente six pieds six pouces et une ligne dans le fond.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par un acte d'achat de W. C. Lipscomb, passé pardevant F. C. Cavillier, notaire, le 29 mai 1872, enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 432.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 juin—9,16,23,30—7,12 juil.

John McCaffrey vs. Mlle Kate Nugent et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3387— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, réclamations et intérêts de la défenderesse, Mlle Kate Nugent à un certain procès maintenant pendant à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulé Kate Nugent vs. John McCaffrey, No 3308, du docket de la dite cour, le dit procès étant pour l'annullement et la mise de côté d'une certaine vente faite par le shérif de la paroisse St-Tammany, le 6 juin 1874, de certaine propriété foncière dans la dite paroisse St-Tammany, décrite dans la pétition dans le dit procès, et pour loyer, revenus et dommages, s'élevant à cinq mille (45,000) piastres. La dite réclamation pour loyer, revenus et dommages étant néanmoins sujette aux décisions récentes de la Cour Suprême de la Louisiane dans le dit procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

31 mai—31 juin 7 14 21 28, 2 juil

DEBALLAGE DE PRINTEMPS

CHEZ

GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Casimire, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,

EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

13 mars—

Banque d'Epargnes Germania.

No 31 rue du Camp.

Capital.......................$100,000

Cette banque est maintenant prête à recevoir des dépôts de UN DOLLAR et de plus, à 5 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement. La banque est ouverte les samedis pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 h. du soir.

DIRECTEURS.

H. Zuberbier,	J. Hassinger,
S. Kernsheim,	J. H. Merlin,
Frank T. Howard,	Emil Maier.

H. ZUBERBIER, Président,
J. HASSINGER, Vice-Président
TH. HATRY, Caissier

15 mai—1m

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER

17.........RUE BARONNE.........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 48, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts en [illegible] dollars.

9jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Troisième Vente.

VENTE DE RECEVEUR

D'un stock considérable de Meubles fins, de qualité moyenne et ordinaires

COMPRENANT

De riches et élégants ameublements de salon, de chambre à coucher et de salle à manger,

En bois de rose, acajou et noyer.

AUSSI

Un grand assortiment choisi de Lits Victoria et autres,

Armoires à glace, à une porte ou deux, fins et simples,

Bureaux—Lavabos—Tables à dessus en marbre—Side Boards,

Glaces

Avec cadres dorés et autres,

Tables à manger à allonge,

Sofas, Canapés, Fauteuils, Porte-chapeaux, Tabourets et meubles de bureau, tels que

Pupitres, Fauteuils tournants et autres, etc.

Dans l'affaire de

J. W. Davis Furniture Manufacturing Co. et S. Beirsdorf et autres

vs.

L. Leconte & Co. et C. Menendez.

No 9323, Cour de Circuit des E.-U. d'Amérique pour le 5e Circuit et District oriental de la Louisiane.

PAR C. E GIRARDEY, Encanteur, Bureau No 31 rue du Camp. LUNDI 13 juin 1881 commençant à 10 heures du matin, dans l'édifice Nos 131 et 133 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, et les jours suivants jusqu'à ce que tout le stock soit écoulé, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, en date du 18 mai, 1881, rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, tous les effets mobiliers et appartenant aux défendeurs et contenus dans l'édifice en briques à quatre étages désigné par les Nos. 131 et 133 rue de Chartres entre St Louis et Toulouse, lesquels comprennent:

Un stock très considérable et parfaitement assorti de meubles fins, de qualité moyenne et ordinaires de salon, chambre à coucher et salle à manger, meubles de bureaux, de bibliothèque et de cuisine, selon l'inventaire enregistré à la cour et au bureau des encanteurs.

Conditions: Comptant pour toute somme au dessous de $200: à soixante jours de vue pour toute somme au dessus de $200 et au-dessous de $500; à 4 mois de crédit en billets approuvés et endossés à la satisfaction des parties, pour toute somme au-dessus de $500.

22mai—à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins, formant l'angle sud-ouest des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.

Succession de R. H. Bayley—No 35.273.

Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans daté du 29 mars 1880 et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir.

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, St André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Hatner, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville, le 28 avril 1868. La dite portion de terre forme l'angle sud-ouest des rues St-Charles et St André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond, sur 172 pieds de profondeur et de face à la rue St-André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et richement fini, retiré de la banquette sur un plateau élevé, avec une large verandah en fer et contenant un vestibule central, des salons, salle à dîner et des chambres à coucher, et en outre un attique fini et rez de chaussée divisé en cuisine et chambres à domestiques.

La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est embragée par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que rien ne peut surpasser dans notre résidence.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant la clause usuelle de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection; les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police en porteur des billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1880, pardessus le prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant au prix sera requis au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.

5 juin—5,11,18, 25, juil 2,7.

PAR D. E. MORPHY

Farine de maïs (Cream meal) et maïs.

PAR D. E. MORPHY, encanteur il sera vendu, SAMEDI, 11 juin 1881, à 11 heures et demie du matin, au Union Warehouse, coin Notre Dame et Tchoupitoulas—

319 barils (cream meal) farine de maïs.

Immédiatement après au Eagle Warehouse:

600 sacs maïs

Conditions—Comptant. 10 juin—2t.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Magnifique terrain avec bâtisse en briques rue des Remparts No 219, côté sud.

Succession de Madame Mathilde de Morant, veuve de James Hepburn.

Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans No 2174.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1881, la propriété suivante savoir:

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet, compris entre les rues Remparts, St-Claude, Dumaine et St-Philippe, lequel lot de terre mesure 67 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble une maison basse en briques No 219, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine basse en briques de plusieurs chambres et d'autres améliorations qui y sont construites.

N. B.—Cette propriété est vendue sujette à un fermage (ground rent) en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à raison de six pour cent d'intérêt par an, sur un capital de $1700 Les dits intérêts sont payables par trimestre à raison de $25 50[00 pour chaque trimestre, faisant un intérêt annuel de $102 sur $1700.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—La dite somme de $1700, sera assumée par l'acquéreur, en outre du prix d'acquisition et la balance de son enchère sera payable de la manière suivante, savoir:

Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons, à la convenance des héritiers, portant intérêt à raison de huit pour cent par an de date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque avec la clause de non aliénation et privilège de vendeur.

Les bâtisses seront maintenues assurées pour un montant raisonnable, et les polices d'assurance transférées à l'exécuteur pour le bénéfice des porteurs des billets. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets, les honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent seront à la charge des acquéreurs.

Les taxes d'Etat dues en 1881, seront assumées par les acquéreurs en sus du prix d'achat.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication pour garantir la vente.

Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mai 28—juin 4,11 18,25—juil. 2.

PAR ALBERT PAUL.

Propriétés dans le Quatrième District.

Succession de Theresa Boller, veuve de Vbiraing (ou Vincent) Kuecht, No 3071, Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 4 rue Royale, il sera vendu à l'encan, SAMEDI, le 11 juin 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon, H. L. Lazarus juge de la susdite cour, daté le 5 mai 1881.

1° Deux lots de terre, avec les améliorations comprenant plusieurs maisons basses en bois, situés dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasin, Neuvième et Huitième. Les dits lots forment l'encoignure des rues Camp et Neuvième, et mesurant chacun 22 pieds de face à la rue Neuvième sur 126 pieds de profondeur.

2° Un lot de terre avec les bâtisses, etc, 4me District, îlet 92, borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur, désigné par le No 17 et par les numéros municipaux 290 et 292 rue Laurel.

3° Un lot de terre avec les bâtisses, etc, dans le même îlet et District, désigné par le No 18 et mesurant 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Laurel sur 111 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 1 du dit îlet, désigné par les numéros municipaux 292½ et 294 rue Laurel.

Les susdites propriétés sont admirablement situées, dans le Quatrième District, près des chars, marchés, églises, etc., et rapportent de bons loyers.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, assurance et les clauses usuelles. Les taxes d'Etat dues et exigibles en 1881 devront être payées par l'acquéreur en plus du montant d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Seymour et Kramer, notaires, 79 rue Douane.

8 mai—8 14 21 28, juin 4 11.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR SUR LE CHEMIN de Gentilly, Troisième District.

Gottlieb Moultye et als. vs. les héritiers de Christian Moultye et Adam Young et als.

Vente en partage.

No 3360, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 4 et signé du 9 juin 1881, la propriété suivante ci-dessous décrite, à savoir:

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée Gentilly, désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 compris entre l'Avenue St Bernard De Saux, Chemin de Gentilly et les rues Nelson et Rosière et mesure au pied américain comme suit les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Rosière, sur 100 pieds de profondeur, le lot No 16 formant le coin des rues Nelson et Rosière et les lots Nos 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nelson, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit d'un an pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 8 0[0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; et en cas de procès l'acquéreur paiera 5 0[0 honoraires d'avocat sur le montant en litige, l'acquéreur assumant en sus de son enchère, toutes les taxes dues et payables en 1881; l'acquéreur devra payer au moment de la vente $175 pour lier la vente. Acte de vente pardevant William H. Seymour, notaire, No 179 rue Douane, aux frais des acquéreurs, 11 juin—11,18,25, juillet 2,9,16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Villa d'été de valeur à Mandeville.

Succession de Joseph W. Gerard.

No 3221—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureau, 45 rue Royale.—SAMEDI, 18 juin 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 11 mai 1881, la propriété ci-dessous décrite:

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans la ville de Mandeville, paroisse de St-Tammany dans l'îlet borné par les rues Gerard, Lafitte, Lake et Claiborne désignés par les lots Nos 2 et 3 et mesurant chacun 230 pieds de profondeur, d'après un plan de Castaing et Celles du 4 août 1866. Les améliorations comprennent un cottage élevé avec six chambres dans le corps principal et trois chambres dans les dépendances.

2° Un certain lot de terre dans la susdite ville désigné par le lot No 16 dans le même îlet le même plan que celui ci-dessus et mesurant 50 pieds, plus ou moins, de face à la rue Gerard sur 250 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage bien bâti, avec dépendances, écuries, etc., contenant cinq chambres et deux cabinets dans le corps principal du logis, entouré d'une grande et vaste galerie, arbres donnant de l'ombrage, etc.

3° Deux lots de terre dans la même ville, désignés par les Nos 1 et 2 de l'îlet No 22 borné par les rues Jefferson, Monroe, Adams et Coffee, sur un plan fait par Castaing & Celles le 4 août 1866. Le lot No 1 mesure 500 pieds de face à la rue Jefferson, la même chose sur chacune des rues Adams et Coffee, sur 500 pieds de largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot No 2; et le lot No 2 mesure 500 pieds de face à la rue Adams, la même chose sur chacune des rues Adams et Coffee, la même largeur sur la ligne du fond qui la divise du lot No 1, conformément au plan ci-dessus, comprenant l'îlet entier.

Aussi, le contenu des dites propriétés décrites en premier et second lieu, toutes deux étant élégamment meublées. Aussi, un lot de bois de charpente pour construire un wharf.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets avec hypothèque et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles d'honoraires d'avocat, assurances, etc., conformément au dit ordre de cour.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17mai—17 21 28 29 juin5 12 18

Propriété de valeur sur la rue du Canal, entre celles Dergenois et Rocheblave.

Succession de Wm. E. Jervey.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 2864.

PAR B. ONORATO, Encanteur, — Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 18 juin 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 18 mai 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Dergenois, Rocheblave et Jackson, maintenant Gasquet, et désigné par le No 4 de l'îlet No 7, lequel mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer, en sus de son adjudication, toutes les taxes dues et payables en 1881.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

4 juin—4,11,18

Résidence de valeur sur la rue St-Philippe entre Galvez et Miro.

Succession de Manuel Carvin.

No. 2291 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR BEN ONORATO, encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 18 juin 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, par ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 14 mai 1881.

Un certain lot de terre désigné par le No 6 de l'îlet No 17, borné par les rues Galvez, St Philippe, Dumaine et Miro. Le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces et 1[2 d'une ligne de face sur la rue St Philippe, sur une profondeur de 92 pieds 11 pouces 6 lignes sur le côté le plus près de la rue Galvez, 100 pieds sur l'autre côté, 22 pieds 11 pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond en retrécissant de 7 pieds 3 pouces sur la ligne diagonale et puis portant une largeur sur la deuxième ligne dans le fond 6 pieds 6 pouces et 6 lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Conditions comptant. L'acquéreur devra assumer, en sus de son adjudication, toutes les taxes dues et payables en 1881. Un dépôt comptant de dix pour cent sur le montant de la vente sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas. Rollé, notaire, frais de l'acquéreur.

15mai 21,28 juin4,11,18.

PAR GEO. PEARSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente positive de propriétés de prix, offertes à l'encan,

Et situées dans le Septième District, ancienne ville de Carrollton

Succession de Mme Caroline Mentz.

No 1095—Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. PEARSON, encanteur—Bureau, No 90 de la rue du Camp.—Il sera vendu, le MERCREDI, 6 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour civile de district de la Paroisse d'Orléans, pour le compte de la susdite succession, les propriétés suivantes:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, autrefois situé dans la ville de Carrollton, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle Orléans, lequel terrain est désigné par le No 1 de l'îlet 19 B, compris entre les rues Hampson, Seconde, Hillary et Adams, d'après le plan déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire de la Nlle-Orléans comme plan No 108. Le dit terrain forme l'une des encoignures des rues Seconde et Adams, et a trente pieds six pouces six lignes de face à la rue Seconde, sur une profondeur et façade, à la rue Adams, de cent pieds, sur des lignes égales et parallèles.

2° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, autrefois situés dans la ville de Carrollton paroisse Jefferson, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans. Les dits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 de l'îlet No 70 B, et compris entre les rues Maria, Jeanette, Sixième et Monroe, d'après le plan dressé par Henry Molleaner.

Daté d'octobre 1846 et déposé au bureau de L. Hermann Encanteur en cette ville, et lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds sur la rue Monroe sur cent vingt (120) de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances, d'autrefois, situé en la ville de Carrollton, actuellement le septième district de cette ville, dans l'îlet vingt-six et borné par les rues Hempson, Adams, Seconde et Bardette, et lequel dit lot est désigné par le No 11 (onze) sur un plan dressé par William N. Williams, arpenteur, daté du 6 avril 1872 et déposé au bureau de H. Hero jr, notaire en cette ville, et mesure (20) trente pieds de face à la rue Adams sur 150 (cent cinquante) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes de 1881 et 10 pour cent payés comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. H. Pescoe, notaire.

4 juin—4,11,18,25—juil 2,6.

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Déballent, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en

GRENADINES NOIRES,

Brochées à raies et à carreaux.

LINONS TOILE IMPRIMÉS

—ET UN—

Assortiment choisi de Nouveautés

—EN—

Bonneterie de fantaisie couleur.

avril—

HENRI JOUBERT,

PROFESSEUR de VIOLON et D'ACCOMPAGNEMENT.

Résidence permanente à la Nlle-Orléans,

RUE ST-CHARLES No 595

entre Première et Seconde.

13 mai—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, dans le voisinage du Marché Deuxième, de l'église St Francis et des Ecoles publiques.

Un terrain de choix pour bâtir dans le Premier District, près du Nouveau Canal.

Mr et Mme James Wilder et als. vs. John F. Goebel et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 2875.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers.

PAR J. V GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, le 9 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A., rendu le 17 mai 1881, et signé le 21 mai 1881 de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, St Patrick, Première et St-David, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, ayant quatre chambres, galerie, cuve, hangar, puits, lieux d'aisance.

2° Trois certains lots de terre situés dans l'îlet ci-dessus décrit, désignés par les lettres B, C et D, mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 94 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot D forme l'encoignure des rues St Patrick et Deuxième. Les tuyaux du gaz sont sur la rue Deuxième, en face de la propriété ci-dessus décrite.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre E, situé dans l'îlet ci-dessus décrit, mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage double couverte en ardoises, ayant 3 chambres sur chaque côté, cuve, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Dryades désigné par le No 20 sur un plan dressé par L. Surgi voyer, en date de juin 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis retiré du trottoir contenant 2 chambres de chaque côté 1 chambre de chaque côté dans les mansardes, cuisine, cuve, etc. Immédiatement au devant de la maison se trouve un hangar qui appartient au locataire actuel et qui l'enlèvera

5° Un certain lot de terre ensemble avec les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette, désigné comme le lot No 2 et mesurant 32 pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette, 32 pieds 1 pouce de face à la rue Poydras, 117 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne attenant au lot No 1 et 114 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur le côté attenant au lot No 3, le tout au pied américain. Le dit lot de terre traverse de la rue Lafayette à la rue Poydras.

Conditions. Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4juin—4,11,18,25—2,9juil.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Walter Millard.

Les quatre magasins en briques à deux étages, No 68 rue Tchoupitoulas,

No 70 rue Tchoupitoulas,

No 109 rue St Charles,

No 22 rue Bienville.

Le magasin en bois recouvert en ardoises, rue Poydras, près de la rue St. Charles.

Les deux magasins en briques à quatre étages, No 67 rue Tchoupitoulas,

No 71 rue Tchoupitoulas.

Les deux magasins en briques à trois étages,

No 84 rue Peters,

No 141 rue Julia.

La belle résidence en briques avec quatre lots de terre, au coin des rues Joséphine et Chestnut.

Dans l'affaire de la succession de Walter Millard, décédé.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Docket No 2800.

PAR W. I. HODGSON, encanteur,—Bureaux 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 9 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 8 juin 1881 pour le compte de la succession Walter Millard, décédé, Dossier No 2800, à l'encan, il sera vendu

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur parcourant tout l'îlet, et faisant face à la rue Commerce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à deux étages bien bâti, désigné par le No 68 rue Tchoupitoulas avec fenêtres à l'épreuve du feu, et loué à MM. Vairin & Mortimer marchands de Produits de l'Ouest, jusqu'au 1er octobre 1881, à raison de $600 par an.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et attenant à la propriété ci-dessus décrite mesurant 24 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur traversant l'îlet et faisant face à la rue Commerce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à deux étages, bien bâti avec fenêtres à l'épreuve du feu et loué à MM. Vairin & Mortimer jusqu'au 1er octobre 1881 à raison de $400 par an.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, St Charles et Carondelet désigné par le No 8, mesurant 23 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur entre lignes parallèles de 108 pieds 8 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent le magasin en bois recouvert en ardoises dont il est actuellement occupé par un marqueur loué nominalement à $10 par mois à Carrick & Kolling jusqu'au 1er octobre 1881

Second District.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Chartres et Decatur, désigné par le lot No 7 et mesurant 27 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville, 22 pieds 10 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 109 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne plus près de la rue de Chartres sur une profondeur de 77 pieds 11 pouces sur l'autre ligne latérale de 56 pieds 6 pouces et 4 lignes se rétrécissant alors 4 pieds 3 pouces, puis une seconde profondeur de 42 pieds 6 pouces et 4 lignes à la ligne du fond.

Les améliorations comprennent un entrepôt en briques à deux étages désigné par le No 22 de la rue Bienville, loué à H Joubat jusqu'au 1er octobre 1881 à raison de $10 par mois.

Quatrième District.

5° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Colliseo, Joséphine et Jackson, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 qui se touchent et mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 141 pieds 10 pouces et 6 lignes, le lot No 1 formant le coin des rues Chestnut et Joséphine, le tout entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations comprennent une belle et agréable résidence en briques, à deux étages, avec mansarde recouverte en ardoises avec dépendances en briques à deux étages contenant 2 salons, corridor, salle à manger, cuisine et 3 chambres au-dessus et 9 ou 10 chambres à coucher au-dessus cabinets, lieux d'aisance, devantes de cheminées en marbre etc., etc., gaz partout, une cour magnifiquement ornée et louée à P. E. Mortimer jusqu'au 1er octobre 1881 à raison de $900 par an.

—AUSSI—

Au même local et en même temps et pour le compte de la dite succession, il sera vendu—

L'intérêt indivis de cinq seizièmes 5[16 dans la propriété suivante de valeur ci-dessous décrite

Premier District.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Poydras et Lafayette, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur traversant l'îlet jusqu'à la rue Foucher, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, bien bâti, avec volets à l'épreuve du feu, désigné par le No 67 de la rue Tchoupitoulas, et loué à MM. Hernsheim & Bro, jusqu'au 1er octobre 1882, à raison de 1200 par an.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même îlet que la propriété décrite en dernier lieu, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur traversant l'îlet jusqu'à la rue Foucher, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, parfaitement construit, avec volets à l'épreuve du feu, connu comme le No 71, rue Tchoupitoulas, et loué à MM. Hernsheim & Bro, jusqu'au 1er octobre 1881, au taux de $1200 par an.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters (autrefois Nlle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant 25 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds, traversant l'îlet jusqu'à la rue Commerce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, parfaitement construit avec volets à l'épreuve du feu, connu comme le No 84 rue Peters et loué à "Webster & Dillingham Mills" jusqu'au 1er octobre 1882, à raison de $450 par an.

9° Un certain lot de terre, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia Girod, Camp et Magazine, mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue Julia, sur une profondeur de 96 pieds 7 pouces.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, parfaitement construit, avec résidence au premier et second, et au rez-de-chaussée, connu comme le No 141 rue Julia, et loué à W. S. Lacour et autres, jusqu'au 1er octobre 1881, au terme de $120 par an.

—AUSSI—

Le même jour et au même endroit, pour compte de la même succession, il sera vendu—

Le deux cent quarante-cinq deux cent quatre-vingt huitième [245[288] intérêt indivis dans

10° Un certain lot de terre, avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désigné par le No 3 et mesurant 22 pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 104 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à deux étages, connu comme le No 109 rue St-Charles, loué à J. G. Lee, jusqu'au 1er décembre 1881 au taux de $240 par an.

Le tout plus ou moins, et conformément aux plans faits par J. F. Braun, arpenteur, en date du juin 1881.

Conditions—Comptant au moment de transférer les titres, un dixième devant être payé comptant sur les lieux pour lier l'acheteur.

Actes de vente par devant Andrew Hero Jr. notaire, No 17 Commercial Place aux frais des acquéreurs, en comprenant les taxes dues et exigibles en 1881.

9juin—9,12,19,26—3,8, juil.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison à l'encan.

Succession de Francis Graham.

No 3353—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet, MERCREDI, 15 juin 1881, à 11 heures du matin, sur les lieux No 317, rue Liberté, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1881, il sera vendu à l'encan dans la succession de Francis Graham.

Certains meubles de maison d'après l'inventaire enregistré

Conditions comptant avant livraison.

5 juin—5 à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée au coin des rues Baronne, Huitième et Harmonie.

Succession d'Anna Maria Hening, veuve de Fred Hantan.

No 91—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu le 25me jour de mai 1881, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir—

Le lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Harmonie et Huitième, désigné par la lettre A, et mesurant 24 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne, 38 pieds 1 ligne de largeur dans le fond, sur profondeur et façades sur chacune des dites rues Harmonie et Huitième, d'à peu près 28 pieds.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1881 et déposera 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Jos. D. Taylor, notaire.

31 mai—31—juin 4,11,18,25, juillet 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages dans le Premier District.

Succession de Frances Graham.

No 3353—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 9 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1881, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous décrite, à savoir

Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Clio et Erato, mesurant 14 pieds 8 pouces 1 1[2 lignes de face à la rue Liberté sur 76 pieds de profondeur, étant la moitié du lot No 18. Les améliorations comprennent une maison à deux étages désignée par le No 317 de la rue Liberté

Conditions de la vente—La moitié ou plus comptant le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant 8 0[0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W J Castell, notaire.

5 juin—5,11,18,25, juil 2 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de commerce et propriétés de résidence dans le Second District.

Carmélite Gelpi, épouse de F. Henri Planché, et son époux vs. George Gelpi et autres.

Pour effectuer un partage.

No 3052 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI 18 juin 1881 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci dessus le 9 mai et signé le 13 mai 1881, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir

1° La maison à trois étages en briques No 253 rue Decatur, dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Decatur, Chartres, St-Philippe et Ursulines, le terrain mesurant 35 pieds de face rue Decatur, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est occupée par MM. Gelpi & Viosca, et est connue par le No 253 de la rue Decatur, elle fait face au marché aux légumes et rapporte un loyer de $10 par mois.

2° Les maisons à trois étages attenantes à la première décrite, dans le même carré, borné par les rues Decatur, St Philippe, Chartres et Ursulines. Le terrain mesure au pied français 35 pieds plus ou moins de face à la rue Decatur sur une profondeur de 95 pieds plus ou moins de face à la rue St Philippe formant le coin des rues St Philippe et Decatur. Ces bâtisses sont vendues sujettes à un bail en faveur de Pedro Bagur expirant le 30 avril 1882, au taux de $175 par mois ou $2100 par an.

3° La maison de résidence et magasin en briques à trois étages No 14 rue St Philippe, dans le carré borné par les rues St Philippe, Dumaine, Decatur et Chartres. Le terrain désigné par le No 17 sur un plan de L. Surgi en date du 12 novembre 1861 et mesurant 22 pieds 2 pouces et 2 lignes de face rue St Philippe sur 129 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Decatur 75 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la maison principale, de là ladite ligne s'étend d'environ 17 pieds en ligne oblique vers la rue Chartres, jusqu'à ce qu'elle atteigne le mur de devant du fond de la bâtisse et des 53 pieds 11 pouces et 4 lignes à la ligne de derrière qui mesure 25 pieds 10 pouces et 2 lignes le tout en mesure américain. Cette propriété est occupée par Pablo Vazquez, pour un loyer de $30 par mois.

4° La maison de résidence en briques à deux étages No 289 rue de Chartres dans le carré borné par les rues de Chartres, Royale, Ursulines et Hôpital. Le terrain mesure 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face rue Chartres sur 117 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

La bâtisse est une attrayante maison de résidence à deux étages avec une large verandah devant, et a été la dernière résidence de M. Palme Gelpi. Elle est maintenant habitée par M. Charles Perrilliat, moyennant un loyer de $40 par mois.

5° La maison de résidence en bois, No 253 rue Dauphine, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, St Philippe et Ursulines, le terrain mesurant, au pied français, 60 pieds de face rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur. Elle est contiguë à l'ancienne Propriété Robert et est maintenant habitée par M. Augustin, moyennant un loyer de $20 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, pour des billets divisés en cinq coupons, le tout portant intérêt de 8 0[0 par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénation et la clause de 5 0[0 pour honoraires d'avocat, et les bâtisses être assurées pour un montant au moins suffisant pour payer les billets, et les polices de spécifier que toute perte, s'il en est, sera payable aux détenteurs des billets, le montant de n'importe lequel des dits billets. Les honoraires d'avocat fixés à 5 0[0 devront être payés par l'acquéreur, ou le prix de l'adjudication en entier comptant, à l'option des acquéreurs.

En outre du prix d'adjudication les acquéreurs paieront toutes les taxes de 1881. Les acquéreurs seront requis de payer comptant au moment de l'adjudication, 10 0[0 sur le montant de leurs offres afin d'assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mai—21 28 juin 4 11 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés dans le Quatrième District.

A l'Encan à crédit.

Succession de Mary Anne Kendall.

No 2766—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet — SAMEDI, 11 juin 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci dessus le 28 avril 1881, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

1° Un lot de terre, dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme No 5 de l'îlet No 316, borné par les rues Première, Deuxième, St Denis et Liberté, mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 100 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 284 borné par les rues Jackson, Joséphine, Ellen ou Liberté, et l'Avenue Fulton, mesurant 36 pieds de face à la rue Ellen ou Liberté, entre les rues Jackson et Joséphine, sur une profondeur de 60 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain; le dit lot de terre est formé du fond des lots Nos 1 et 2.

Termes et Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans en paiements égaux avec 8 0[0 d'intérêt et hypothèque spéciale avec privilège de vendeur du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront assumer en sus de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1881 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. J. Castell, Esq., notaire.

10 mai—10 11 14 21 28 4 et 11 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Une résidence de famille au complet avec terrain, dans le Quatrième District.

Succession de Hugh Allison.

No 2313.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 18 juin 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 mai 1881, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir—

La résidence en bois à deux étages et demi, No 233 rue Septième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Prytania et Coliseé. Le terrain mesure 56 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, et est composé de la totalité du lot No 10 et de la plus grande partie du lot No 11, sur un plan de Hedin, voyer, en date du 2 juin 1848, déposé comme plan No 146 dans les archives de Theo. Guyol, notaire.

Cette propriété est nouvellement bâtie et est adjacente aux résidences de MM. Renaud, Jones, Wing et Lusk.

Conditions de la vente—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et portant intérêt de 7 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée. 5 pour cent honoraires d'avocat à être payé par l'acquéreur en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et l'acquéreur devra assumer le paiement en sus du montant de l'adjudication de toutes les taxes dues et exigibles sur la dite propriété durant l'année 1881.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John G. Eustis, notaire.

17 mai—21 28 juin 4 11 18

Aux détenteurs de bons des Etats-Unis de cinq pour cent de 1881.

LES bons-coupons de cinq pour cent de 1881 en circulation et non rappelés le 12 mai 1881, seront payés au Département du Trésor, à Washington, D. C., le 12 août 1881, et à partir de cette date, ces bons ne seront plus sujets à l'intérêt. Mais, sur demande faite au secrétaire du Trésor, avant le 1er juillet 1881, tout bon de cette catégorie, ainsi que $250,000,000 des bons enregistrés de cinq pour cent de 1881, non rappelés le 12 mai 1881, seront maintenus dans la circulation au gré du gouvernement, sujets à un intérêt de 3 1[2 pour cent annuellement à partir du 12 août 1881, sur le reçu, au Département du Trésor, à Washington, D. C., le 1er juillet 1881 ou ultérieurement, des bons à maintenir dans la circulation ainsi qu'il est pourvu plus haut, l'intérêt portant sur ces bons jusqu'au 12 août 1881, sera payé d'avance aux taux actuels des bons.

On peut disposer des bonds ou faire une application pour leur continuation par l'intermédiaire du New Orleans National Bank, rue du Camp 54, qui se chargera de leur transmission.

21 mai au 20 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Pour cause de départ, meubles de maison.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—LUNDI, le 13 juin 1881, à 10 1[2 heures A. M. il sera vendu au No 201 rue Remparts, côté sud, entre Lafayette et Girod, pour cause de départ, le contenu de la dite maison, comprenant:

Meubles de chambre à coucher, de salon et de salle à manger, gravures, miroirs, etc., etc.

Aussi:

Un stove Buck Brillant avec ustensile, et un piano droit Chaphill & Co, etc.

Conditions: comptant sur livraison.

11 juin—

Propriété améliorée de très grande valeur dans le Second District.

No 73 rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon, résidence en briques à deux étages, avec mansarde.

No 303 rue de Chartres, entre Hôpital et Quartier, résidence en briques à deux étages, avec mansarde.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 11 juin 1881, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, SANS LIMITE OU RESERVE:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Royale et Bourbon, mesurant 23 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pieds 6 pouces. Les améliorations comprennent la belle et confortable résidence en briques, à deux étages, avec mansarde, avec verandah en fer, ayant deux chambres à l'étage inférieur, deux chambres au second étage, chambre dans la mansarde, bâtisse en briques à deux étages dans le fond avec 4 chambres, cuve, lieux d'aisance, &c., &c., désignée par le numéro municipal 73, rue des Ursulines.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Hôpital, Royale et Quartier mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent cette agréable résidence de famille en briques et à deux étages avec mansarde, désignée par le No 303 rue de Chartres, ayant à peu près 6 chambres, avec bâtisse en briques à deux étages reliée au corps principal de logis, ayant à peu près 6 chambres, écurie, porte cochère, cour pavée lieux d'aisance etc.

Termes et conditions. 1[4 ou plus comptant la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0[0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0[0 pour honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des dits billets, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra assurer les bâtisses pour un montant égal à celui des billets soucrits, rembourser les primes d'assurances non expirées, assumer et payer toutes les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0[0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Félix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

2juin—à la vente.

Propriétés améliorées dans le Premier et le Septième District.

No 185 rue de l'Annonciation, entre Robin et Terpsichore. Résidence en bois à deux étages.

Deux cottages rue St-Charles, près du dépôt du chemin de fer de Carrollton, Septième District.

James M. Dowling vs. ses créanciers.

No 2215—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR encanteur—Bureau No 46 rue Royale MARDI, 28 juin 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 21 mai 1881, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci après décrites savoir

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les Avenues Canal et St Charles et les rues Short et Hampton, désigné par la lettre A, mesurant 31 pieds de face à l'Avenue St-Charles sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage en retraite sur la rue, contenant 4 chambres, avec cuve lieux d'aisance etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les Avenues Canal et St-Charles et les rues Short et Hampton, désigné par la lettre B, mesurant 31 pieds de face à la rue St Charles sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage en retraite sur la rue, avec balcon devant et galerie derrière 4 chambres, etc., ainsi qu'une cuisine en bois à un étage contenant 2 chambres avec cuve, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Terpsichore et Constance, désigné par le No 2, d'après un plan tiré par C. A. Hedin, architecte, en date du 18 mars 1852 et déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire de cette ville, ayant, au pied américain, 28 pieds 9 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un édifice en bois à deux étages couvert en ardoises, en retraite sur la rue, avec balcon à chaque étage 2 salons, vestibule, 2 chambres à coucher, salle à manger, ainsi qu'une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises contenant une salle à manger, cuisine, 2 chambres à coucher, balcon sur chaque étage, cour, lieux d'aisance, etc. La façade est garnie d'une grille en fer, et l'espace entre la rue et la maison est pavée en tuiles. La propriété porte le numéro municipal 185, rue de l'Annonciation.

Le tout conformément à un plan dressé par Edgar Pilié, architecte en date du 25 mai 1881.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 mai—26 mai—2,9,16,23 et 28 juin.

Livres de droit et autres, meubles de bureau, etc.

Succession de Victor Olivier jne.

No 2590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale LUNDI, le 20 juin 1881, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique au No 140 de la rue Gravier, entre St Charles et Camp, en vertu d'un décret de l'honorable Henri L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 juin 1881, pour le compte de la dite succession—

La bibliothèque du défunt comprenant une collection de livres de droit et autres de valeur.

Aussi des meubles de bureau, tels que bibliothèques, bureaux, chaises, etc.

Conditions: comptant sur livraison.

8 juin—12 16 20

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec le plus grand délai.

20 fév—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Alimy François Joseph	Huneau Mme née Meuniane
Audibert François	
Antoine Martin	Jean Mme, bouchère
Aubergier Amet	Le Rouzic Jean Marie
Bourre Jean	Lacaze François
Boyer Auguste	Laguillonie François
Bettinger Jean Baptiste	Larcade Laurent
Bounant Henriette	Lafont Joseph
Billmann Philippe	Laporte Joseph
Blondeau Louis	Labarrère Armand
Bertrand Eugène	Legrand Jules Numa
Courtiade Eugène	Lamy Charles
Chaubet Jean	Michel Léopold
Chauveau Louis	Mouneton Catherine
Castex Paul et Marie Anne	Merlac Baptiste
	Majastre Pierre Martin
Chatelain Catherine	Olard Etienne
Cassé Bertrand	Peterson Mme Marck née Madelon Horny
Chavagneux Etienne	
Durand Alphonse	Petersen Napoléon et Philomène
Dumesnil Benjamin	
Daujan Bernard	Pequinot Augustin
Damist Louis	Philastre Eugène
Douard Jean François	Panes Pierre
Dessans Jean	Piot Antoine
Ducoin Marc	Riveal Marie
Fischard Emile	Rocques Jean Baptiste
Flain Julien	Robert Edmond
Fluschmann Thérèse	Reliaud Ernest
Faudemer Prosper	Raissignier Louis
Fontaine François	St Martin Joseph
Gélé Jean	Samparin Bernard
Grumbach Max	Salles Clément
Guilleo Clodomir Auguste	Setsher Rosa
	Souchet Marie Victoire
Goze Mme Vve	Trench Vincent
Guignon Stanislas	Tesseraud Jacques
Hulin Pierre	Wangen Jean Baptiste
Horny Illuminé	

La Nouvelle-Orléans, le 11 mai 1881,

Le Consul,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

11 mai—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi 4 juin 1881.

OUVERT LES DIMANCHES DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Bragna Vicenzo	Nechaja Nicolai
D'Asaro Giovanni	Paretti Carlo
Devaux Isidore (ancien libraire)	Petit Xavier
Larenzia Onofrio	Pequagnot Etienne
Lafaver Antoine	Rodo Guillermo
Lofonco Gaetano	Rosdon Hugo Baron
Gardères R	Santarno Salvatore
Michel L. Her	Terrer Gabriel
	Tonssel Jean

LISTE DES DAMES.

Canton Marie Mme Vve
Seg't Marie Mme
Weil Rose Mme Vve
Valencia Geche Mme

W. L. McMILLEN,
Maître de Poste.